



## **Sommaire**

<i>Conférence IEW</i>	<i>p 1</i>
<i>Coopératives à la carte</i>	<i>p 2</i>
<i>Travail de fin d'études</i>	<i>p 3</i>
<i>Cociter</i>	<i>p 4</i>
<i>Tax Shelter</i>	<i>p 4</i>
<i>Agenda</i>	<i>p 4</i>

### ***4 ans, l'âge de la concrétisation***

Fin février, notre coopérative aura 4 ans. Que de chemin parcouru. Nous sommes actuellement 268 coopérateurs et nous avons récolté 250.000€ sous le régime du Tax shelter. Celui-ci est maintenant clôturé, mais ce n'est qu'un début. Un projet devrait se concrétiser rapidement et il faudra alors rapidement mobiliser de nouveaux fonds et de nouveaux coopérateurs. Ce sera l'affaire de tous.

### **Vers une révolution « énergies renouvelables » en Wallonie**

Inter-Environnement et Champs d'Énergie via sa fédération REScoop Wallonie sont heureux de vous inviter à un apéro-débat qui s'annonce passionnant.

**Lundi 27 février 2017, à 17h au quai 22 à Namur (rue du Séminaire, 22)**

Les changements climatiques et la crise environnementale globale que notre planète traverse nous oblige à revoir la manière dont notre énergie est produite et consommée. En Belgique, s'ajoute l'urgence de sortir au plus tôt d'une production d'électricité nucléaire obsolète, dangereuse et coûteuse.


Heureusement, la révolution énergétique renouvelable est en cours. Les renouvelables flexibles comme l'éolien ou le photovoltaïque seront bientôt les moyens de production les moins chers. Ils le sont déjà dans certains pays. Mais passer d'un système basé sur les énergies fossiles et le nucléaire à un système reposant sur les renouvelables flexibles et décentralisés demande des adaptations profondes des infrastructures (réseaux, marché) mais aussi des mentalités.

## Programme :

- 1) Présentation du scénario des ONG pour la Belgique et la Wallonie « Our Energy Future » par A. Collignon, chargé de mission Energie, IEW.
- 2) Mr Stéphane Renier, Directeur ad Interim de la CWaPE., le régulateur du marché de l'électricité et du gaz, présentera les principaux enjeux.
- 3) Débat en présence de mandataires politiques des principaux partis dont Jean-Luc Crucke (MR), Edmund Stoffels (PS) et Philippe Henry (Ecolo)
- 4) Apéro convivial.

Places limitées, inscription souhaitée par mail à : [j.debruyne@iew.be](mailto:j.debruyne@iew.be) ou par tél 0486 932 802

- La page web de la conférence : <http://www.iewonline.be/spip.php?article8024>
- Evénement Facebook : <https://www.facebook.com/events/139727536539857/>



Inter-Environnement Wallonie et REScoop Wallonie  
sont heureux de vous inviter à un Apéro-débat

LE LUNDI 27 FÉVRIER 2017,  
DE 17 À 19H30 AU QUAI 22 À NAMUR

## VERS UNE RÉVOLUTION « ENERGIES RENOUVELABLES », EN WALLONIE ?


**Programme :**

- Stéphane Renier, Directeur ad Interim de la CWaPE :  
les principaux enjeux énergétiques wallons
- Arnaud Collignon, chargé de mission Energie, IEW :  
scénario des ONG pour la Belgique et la Wallonie « Our Energy Future »

Débat animé par Xavier Counasse, journaliste « Energie » du Soir en présence de mandataires politiques des principaux partis dont  
Mr Jean Luc Crucke (MR), Mr Philippe Henry (Ecolo), Mr Edmund Stoffels (PS)  
et Laszlo Schonbrodt (PTB)

Un apéritif convivial sera servi au terme du débat

**INTÉRESSÉE ?  
CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE...**

## **Coopératives à la carte**

Le 26 janvier l'initiative « Coopératives à la carte » a été lancée aux Moulins de Beez, un franc succès avec une matinée de conférences intéressantes. Le site est [www.coopalacarte.be](http://www.coopalacarte.be)

Voici ce qu'en disait l'Echo :

[http://www.lecho.be/monargent/energie/Investir dans l energie durable n a jamais ete aussi simple.9855511-4103.art](http://www.lecho.be/monargent/energie/Investir_dans_l_energie_durable_n_a_jamais_ete_aussi_simple.9855511-4103.art)

*En seulement quelques clics, Coopalacarte.be offre la possibilité d'investir dans des coopératives citoyennes d'énergie durable et de gérer son portefeuille. À la clé: des rendements plus attractifs qu'un compte épargne.*

*Lancée officiellement aujourd'hui, Coopalacarte.be est sans aucun doute une nouvelle plateforme à privilégier pour votre épargne. "Elle offre une porte ouverte vers l'investissement coopératif citoyen dans l'énergie durable", selon ses concepteurs, l'Asbl APERe (Association pour la Promotion des Energies Renouvelables) et la fédération REScoop Wallonie (qui regroupe 12 coopératives dont 5 produisent actuellement de l'électricité principalement d'origine éolienne).*

*En effet, alors que le rendement le plus élevé disponible sur le marché de l'épargne belge plafonne à 1,50%, les coopératives citoyennes d'énergie durable distribuent jusqu'à 6% (le maximum légal) de dividendes par an. À titre d'exemple, la coopérative "Courant d'air" a versé un dividende de 2% en 2011, de 5% en 2013, de 6% en 2014 et enfin de 5% en 2015.*

*Concrètement, ce site s'ouvre sur une carte reprenant les projets des coopératives partenaires. Actuellement, l'éolien représente 20 des 50 projets disponibles sur ce site. "Ceux qui veulent soutenir d'autres filières trouveront donc leur bonheur", souligne Nathalie Gilly de l'APERe.*

*Il suffit d'un clic pour connaître le nom d'un projet, sa puissance et sa production. Un deuxième clic donne accès à plus de détails dont sa date de mise en service, son avancement, le prix d'une part (entre 100 et 250 euros) et les coopératives concernées.*

## **Mémoire de fin d'étude sur les coopératives énergétiques**

Nous avons répondu favorablement à la demande de Sébastien qui réalise un travail de fin d'études sur les coopératives énergétiques. Voici sa demande, nous espérons que vous pourrez y répondre favorablement. Nous pouvons prévoir un lieu d'accueil si plus de 6 personnes souhaitent se rassembler à Fernelmont.

*Bonjour,*

*Je suis actuellement des cours du soir à l'UCL Mons et prépare un mémoire sur les coopératives en énergie renouvelable. Une partie du travail consiste à sonder des coopérateurs pour comprendre leurs motivations et recommandations pour emmener d'autres personnes dans l'aventure.*

*Afin de récolter les différents avis, je vous propose de partager votre expérience de coopérateur de 2 façons :*

1. Participation à une discussion de type "Focus Group".

- Le ou les groupes de discussions sera/seront de 8 à 10 personnes maximum.

- La discussion serait de +- 60 minutes.

- Discussion tout à fait ouverte, les noms ne seront pas cités dans le mémoire, seul le résultat des discussions sera retranscrit.

- Boissons offertes :-)

2. Entretien individuel par téléphone.

*J'espère que vous pourrez partager votre expérience, l'opinion de tous compte !*

*Merci d'avance ! Bien à vous,*

Sébastien Della Croce - [s\\_dellacroce@yahoo.com](mailto:s_dellacroce@yahoo.com) - +32 472 122 413

### **COCITER**

Nous avons besoin de vous pour faire vivre ce beau projet 100% citoyen et 100% vert. Pour rappel, Champs d'énergie est associé à COCITER avec d'autres coopératives wallonnes REScoop pour assurer le circuit court de la production et distribution d'électricité complètement verte et citoyenne. Concrètement, même si nous en sommes pas encore en mesure de produire de l'énergie renouvelable, grâce à Cociter, vous pouvez déjà consommer celle qui est produite par nos coopératives sœurs telles que CLEF ou Courant d'air. En tant que coopérateur vous bénéficiez d'une réduction importante sur l'abonnement annuel.

Plus d'informations sur [www.cociter.be](http://www.cociter.be)

### **Tax Shelter**

Nous avons mis fin juste avant son terme à l'opération tax shelter. Champs d'énergie a bénéficié d'une loi récente qui encourage les citoyens à investir dans de jeunes entreprises en les faisant bénéficier d'une déduction fiscale avantageuse de leur investissement. Entre octobre 2015 et février 2017, 250.000 € de parts ont été acquises dans ce cadre. Les dernières attestations fiscales pour les années 2016 et 2017 parviendront prochainement aux coopérateurs concernés. Merci à eux !

Si vous n'avez pas pu en bénéficier, sachez que d'autres coopératives d'énergie renouvelable peuvent encore vous faire profiter de cet avantage fiscal. Rendez-vous sur le site [www.coopalacarte.be](http://www.coopalacarte.be) pour les trouver.

### **Agenda**

Assemblée générale extraordinaire fixée au 15 mars à 19h30' à la maison de village de Cortil-Wodon

La convocation contenant l'ordre du jour vous parviendra bientôt. Il est principalement dicté par la décision de nous engager ou non dans le projet de Boneffe malgré les recours des opposants.

Vous constaterez que cette d'année 2017 sera riche en évènements de tout genre. Nos efforts commencent à porter leurs fruits mais aucun projet conséquent ne se réalisera sans une implication forte des coopérateurs.

Pour le conseil d'administration, Cédric